



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME 77

24, allée du Dauphiné 77350 LE MEE SUR SEINE

☎ 06 08 24 78 99 E. mail : escrime@infonie.fr

Site : lemeescrime.com

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX PAR EQUIPE SAISON 2011/2012

Les Championnats Départementaux de Seine et Marne aux 3 armes se dérouleront :

LE SAMEDI 16 ET LE DIMANCHE 17 JUIN 2012

Ils seront accueillis par : **LE CERCLE MEEN D'ESCRIME
GYMNASE BENJAMIN BERNARD
859 avenue Maurice Dauvergne
77350 Le MEE sur SEINE**

INSCRIPTIONS : Aucune inscription ne sera prise sur place

**Les clubs doivent inscrire leurs équipes sur le site de la FFE
engagements en ligne avant le jeudi 14 juin 2012**

Le classement des équipes sera fait à partir des poussins jusqu'à benjamins avec le Challenge de l'Avenir et le classement national actualisé pour les autres et tirage au sort pour les équipes non classées. **Aucune réclamation ne sera acceptée si cette obligation n'est pas respectée.**

Chaque club présentant des équipes devra être accompagné **d'arbitres**. Il pourra engager plusieurs équipes dans la même catégorie.

☞ **Seules les équipes des clubs à jour de leur cotisation 2012 pourront participer à ces Championnats Départementaux.**

REGLEMENT :

Nous vous rappelons que les normes applicables sont celles en vigueur dans le guide fédéral, et que les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre 5 du R.I. de la FFE.

COMPOSITION DES EQUIPES :

Les équipes seront composées de trois tireurs + un remplaçant éventuel du club.

Les équipes masculines pourront comporter des éléments féminins qui seront engagées et classées dans la catégorie masculine.

ENGAGEMENTS : **24 EUROS** par équipe

RECOMPENSES : Les quatre premières équipes dans chaque catégorie
(On ne tire pas la 3^{ème} place en cas de tableau).

HORAIRES SAMEDI 16 JUIN 2012

SABRE		
<i>Féminin et masculin</i>		
	POUSSIN	14 h 45
	CADET- JUNIOR - SENIOR- VETERAN	15 h 00
	PUPILLE - BENJAMIN – MINIME	15 h 30

EPEE:		
<i>Masculine</i>	→ JUNIOR – SENIOR – VETERAN	14 h 00
	BENJAMIN – MINIME – CADET -	15 h 00
<i>Féminine</i>	→ BENJAMINE-MINIME-CADETTE-JUNIOR-SENIOR-VETERAN	15 h 30

HORAIRES DIMANCHE 17 JUIN 2012

FLEURET :		
<i>Féminin et masculin</i>		
	BENJAMIN – SENIOR	09 h 00
	CADET - VETERAN.....	10 h 00
	POUSSIN	10 h 30
	PUPILLE	11 h 00
	MINIME –JUNIOR	13 h 00
	→ POUSSINS DE MOINS DE 8 ANS	14 h 00
Regroupement gratuit, par équipe de deux, fleuret sec, pas obligatoirement du même club, engagement par équipe et par mail : escrime@infonie.fr		
ESCRIME ARTISTIQUE :		
	MINIME - CADET	10 h 30
	JUNIOR - ADULTE	10 h 30
	PUPILLE - BENJAMIN	10 h 30

Le scratch aura lieu 15 minutes après convocation.

FORMULE PAR CATEGORIE:

- ♦ **Poussin (G/F)** : équipe de trois avec remplaçant éventuel
Match en 27 touches. Par période de 2 minutes
Sabre simple, fleuret électrique.
- ♦ **Pupille (G/F)** : équipe de trois avec remplaçant éventuel
Match en 27 touches. Par période de 2 minutes
Sabre simple, fleuret électrique.
- ♦ **Benjamin Minime et Vétéran (G/F)** : équipe de trois avec remplaçant éventuel
Match en 36 touches. Par période de 3 minutes
Sabre, épée et fleuret électriques.
- ♦ **Cadet – Junior – Senior (G/F)** Equipe de trois avec remplaçant éventuel
Match en 45 touches. Par période de 3 minutes
Sabre, épée et fleuret électriques.

SI 5 EQUIPES OU PLUS : TABLEAU

SI 4 EQUIPES OU MOINS : POULE

EN CAS D'UNE SEULE EQUIPE

- 1. Elle obtient le titre sans tirer**
- 2. Elle obtient le titre et tire s'il y a possibilité avec une équipe battue d'une autre catégorie.**
- 3. elle abandonne le titre et tire dans une autre catégorie**

DIRECTOIRE TECHNIQUE :

Il sera affiché avant le début de l'épreuve. Pour assurer le bon déroulement de la compétition il pourra être amené à prendre toute décision utile, en conformité avec le règlement de la F.F.E.

CHALLENGE DE LA VILLE DU MEE SUR SEINE

ESCRIME ARTISTIQUE :

1. **Règlement** sur le site du Comité www.cde77.com
Ou sur demande, il sera envoyé par retour du courrier
2. **catégories** :

Pupille avec Benjamin	}	
Minime avec Cadet	}	10 H 30
Junior avec Senior et Vétéran	}	
3. **Inscription** : obligatoire **clôture le 9 juin 2012**
4. **Engagement** : 8 € par tireur
5. **Récompenses** : Médailles aux 3 premières équipes